Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212902787-20260407-DE_2026_51-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SPEZET**

**Nombre de conseillers municipaux Afférents au conseil municipal :19**

**Nombre de conseillers municipaux en fonction : 19**

**Nombre de conseillers municipaux Qui ont assisté à la séance : 19**

**Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 19**

Date convocation : 02/04/2026
Date d'affichage de la convocation : 02/04/2026

**2026-51**

***Séance du 7 avril 2026***

L'an deux-mille-vingt-six et **le sept avril à dix-neuf** heures, le Conseil Municipal de la Commune de Spézet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CLECH François, Maire.
**19 Présents :** LE CLECH François, DUIGOU Anne-Marie, GUIFFES Laurent, LOHÉAC Sandrine, SAUVAGE Yannick, VIRIQUE Anne-Marie, EVERAERT Thierry, BOURVEAU Marlène, LE SCOUL Jean-Yves, CONAN Elisabeth, RANNOU Anthony, COTTY Dominique, JOUILLE Nicolas, MADEC Anaële, CITERIN Baptiste, LE MOAL Sylvie, CONSTANTIEN Thibault, HOUSSAIS Coline, COUTELLER Noël.

Secrétaire de séance : DUIGOU Anne-Marie

## Désignation d'un élu référent Finistère Ingénierie Assistance (FIA)

Depuis 2018, la commune de Spézet est adhérente au FIA, qui accompagne les communes et intercommunalités du Finistère dans la préparation de leurs projets, depuis l'identification des besoins jusqu'au lancement de la commande publique.
Il assure également la coordination des compétences d'ingénierie du territoire afin d'optimiser les interventions, en particulier pour les projets les plus complexes.
le cadre du renouvellement du conseil municipal suite aux élections du 15 mars 2026, il convient de désigner un élu référent de la commune au FIA.

Monsieur le Maire présente les candidatures de Yannick SAUVAGE et de Sylvie LE MOAL ;

Monsieur le Maire propose de procéder à cette désignation à main levée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;

Désigne, **Monsieur Yannick SAUVAGE** en tant que référent élu au FIA pour la commune de Spézet.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212902787-20260407-DE_2026_51-DE

**Adopté à** la majorité des membres présents.

Résultat du vote :

Yannick SAUVAGE : 16 voix
Sylvie LE MOAL :3 voix

La secrétaire de séance,
Anne-Marie DUIGOU

Le Maire,
François LE CLECH

Le maire :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la mairie de Spézet
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État ;